

Montréal, le 15 février 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M ^e Yves Fréchette	M ^e Pierre Pelletier
Hydro-Québec – Affaires juridiques	2843, rue des Berges
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4 ^e étage	Lévis (Québec) G6V 8Y5
Montréal (Québec) H2Z 1A4	

Objet : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019
Dossier de la Régie : R-4058-2018 – Phase 2 – Volet « Études de productivité multifactorielle (Études PMF) ».

Maîtres,

Ce jour, la Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la correspondance de l'AQCIE-CIFQ par laquelle l'intervenant indique que son expert n'est pas en mesure de produire son rapport aujourd'hui, selon l'échéancier fixé par la Régie¹.

Le secrétariat a communiqué avec l'avocat de l'AQCIE-CIFQ afin de préciser les raisons de ce délai. Ce dernier mentionne que PEG ne lui a pas encore fourni le rapport d'expertise car l'expert requiert un délai additionnel d'une journée pour effectuer les derniers ajouts et une révision finale.

Dans ces circonstances, la Régie reporte la date de dépôt des études PMF, tant pour le Transporteur que pour l'AQCIE-CIFQ, au **19 février 2021, à 12h**. Dans l'éventualité où PEG devait nécessiter un délai pour produire son étude, la Régie lui demande de l'informer au moins une journée avant cette échéance.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

¹ Pièce [C-AQCIE-CIFQ-0077](#).

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl